

ment de la Courlande , ordonna à la Régence , comme Seigneur Suzerain , de gouverner le Duché en son nom.

Il est certain que , selon toute les loix , selon les principes du Droit Féodal , du Droit Public & du Droit des Gens , le Comte de Biron , condamné avec ses fils à une mort civile , par une Puissance dont il s'étoit rendu volontairement Sujet , en s'attachant à son service & en lui jurant fidélité , il est certain , dis-je , que Biron & ses fils devoient être considérés comme morts & le Fief tenu pour vacant.

La Cour de Russie le regardoit si bien comme tel que , dès le 22. Juin 1741 , elle fit faire des démarches en conséquence par le Chambellan de Buttlar , son Ministre , & recommander à la Noblesse le Prince Louïs de Brunswick , afin que les Etats suppliasent le Roi de le leur donner pour Duc. Ce Prince étoit à Mittau & s'offroit à dégager le Duché de toute dette & de toute prétention étrangère ; il paroissoit en état de remplir ces promesses ; & il importoit si fort à la Courlande de se débarrasser de toute prétention de la Russie , que la Noblesse ne balançoit pas à supplier le Roi , par un Député , de donner au Prince de Brunswick , si c'étoit son bon plaisir , comme Seigneur-Suprême , l'investiture des Duchés de Courlande & de Sémigalle.

Sa Majesté , pour se donner le tems de considérer mûrement toutes choses , manda , le 17. Octobre , aux Conseillers Suprêmes , de faire , en son nom , tous les actes du Gouvernement , leur envoyant pour cet effet un nouveau Sceau. Le Roi disoit , dans son Rescrit , „ *qu'il convenoit de supprimer dans les „ Actes Publics le nom & l'autorité du Duc , jusqu'à „ ce que sa Cause fut parfaitement connue & qu'on „ pût juger de la note d'infamie dont il avoit été „ chargé.* „

Cependant la Noblesse Courlandoise & la Cour même de Russie continuoient leurs instances en faveur du Prince Louïs de Brunswick : mais , avant que le Roi pût se rendre à *Varsovie* & prendre à cet égard une résolution , l'Impératrice Elisabeth monta sur le Trône de Russie , & il ne fut plus question du Prince de Brunswick qui ne convenoit